

Territorialisation de la planification écologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Concertation départementale des Hautes-Alpes (05)
- Eléments de restitution -



Préambule

Dispositif et participants :

- 50 participants
- Concertation déroulée en 3 temps : séance plénière d'ouverture et de partage d'éléments de diagnostic régionaux et départementaux, ateliers sur des sujets clés pour le territoire (mobilité, tourisme, le bâtiment), restitution commune des travaux des ateliers en plénière.
- Bonne représentativité des participants : de nombreux élus locaux, maires et présidents de communauté de communes, ainsi que des entrepreneurs et porteurs de solutions territorialisées.
- La présence de représentants de la Région a permis de nourrir un dialogue riche entre élus locaux et régionaux, approfondissant les discussions sur la territorialisation de la transition écologique.

Plus-values de la démarche identifiée :

- Sensibilisation générale à la démarche de planification écologique, temps de questions/réponses permettant l'appropriation.
- Temps d'expression des élus et acteurs locaux présents permettant de mettre en avant des expériences en cours.
- Apport d'expertises et d'éclairages territoriaux.
- Création d'une dynamique de travail collective et inscription des participants dans une logique de co-construction (échanges de coordonnées pour poursuivre les échanges sur certains points opérationnels suite à la ½ journée de concertation).
- Véritables temps d'échanges pour les participants lors de la séquence en atelier.

Points d'amélioration notifiés :

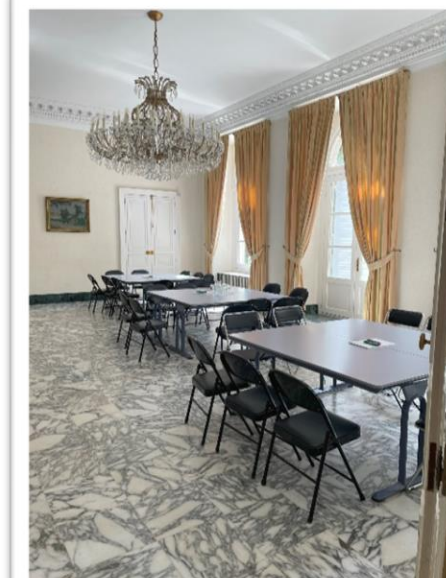
- Un besoin d'homogénéisation de l'animation par table au sein des ateliers (certains animateurs ont souhaité partir des retours d'expériences des participants, d'autres de la liste des actions travaillée au niveau régionale, d'autres des éléments d'introduction).



Préambule

Points spécifiques partagés en plénière :

- La politique de **gestion des déchets**, compétence locale, a été pointée comme **manquante** au sein des échanges en ateliers. Deux élus ont notamment souligné l'importance du traitement des déchets en termes d'impacts en production de GES (ramassage et transport des déchets) et en gestion raisonnée des ressources (réemploi, recyclage). Le territoire des Hautes-Alpes est un territoire de montagne, la collecte des déchets est un **défi logistique** aux implications notables en matière de rejets de GES.
- Un VP du département questionne trois points de la démarche :
 - L'**approche territoriale de planification**, et plus encore la logique de mise en œuvre du plan, est-elle déclinée par département voire par massif ? Il a été confirmé que l'approche reste bien territorialisée, et que la structuration des travaux de planification vise l'appropriation de la démarche par les représentants des territoires (échelon infra-territorial).
 - Quelles sont les implications de ces travaux de planification en matière **contractuelle** ?
 - Des **budgets** spécifiques sont-ils associés à ces travaux de planification écologique ?Les deux points ont été adressés en même temps pour indiquer que les points réglementaires identifiés au cours des travaux pourront être remontés et adressés au niveau national ; et que des outils spécifiques liés au Fond Vert (niveau Etat) pourraient être mobilisés, à travers des contrats de transition écologique.





Atelier Mobilité

1

Atelier Mobilité

Dispositif et participants

- 19 participants
- 3 sujets d'étude : **Transport en commun, Modes actifs, Nouveaux modes de mobilités automobiles**
- Il est à noter que les participants ont traité l'ensemble des sujets, peu importe le sujet d'étude qui leur était assigné.

Points d'attention et réflexions transverses exprimés par les participants

- La **mobilité est un sujet structurant** sur le territoire montagnard des Hautes-Alpes. Cette problématique est un axe de travail pour **l'écologie du quotidien** (trajets pendulaires, transition juste, etc.) mais également l'un des axes principaux de travail pour identifier et mettre en place des mesures d'atténuation d'autres politiques publiques structurantes (**tourisme, gestion des déchets, inclusion**, etc.).
- Au global, **le sujet des transports en commun apparaît nettement prioritaire** pour le territoire, suscitant de nombreux débats.
- Les travaux menés au niveau régional sur cette thématique permettent de souligner que les transports routiers représentent 38% des émissions de GES sur le territoire des Hautes-Alpes. Une diminution de moitié est nécessaire pour atteindre les objectifs nationaux et européens, passant notamment par une multiplication par 20 du nombre de véhicules électriques (conversion) et une réduction de 5% des déplacements (sobriété).
- Le représentant de l'organisme Territoires d'Energie regroupant 159 communes du département souligne que pour viser une électrification de 30% du parc de véhicules, un investissement est nécessaire sur les **infrastructures : installation de bornes de recharge et augmentation des capacités de production et de distribution d'énergie**. Un défi des territoires est de mettre en place **des sources d'énergie vertes locales et sécurisées**.
- Pour des **JO2030** économes en énergie, il est indispensable d'identifier des solutions de déplacement sobres, pauvres en émissions de GES. Dans cette optique, Territoires d'Energie vise de construire une usine de production et un réseau de distribution d'hydrogène pour proposer des solutions de transports ferroviaire par hydrogène.
- La thématique de **la justice sociale est apparue** comme manquant dans l'atelier mobilité. Les travaux sur la transition écologique doivent prendre en compte cet aspect, pour proposer des solutions qui fonctionnent vraiment, pour tous.
- Les problèmes de mobilité sont des **problèmes d'aménagement du territoire**, ils doivent donc être pris en compte dans la construction et la mise en œuvre du prochain SCOT. L'enjeu discuté en séance (dénoncé par un représentant local) est le regroupement des zones d'habitation autour des zones d'activité. Les méthodes d'application du ZAN (zéro artificialisation nette) posent également question. Les présents soulignent que les politiques publiques ne peuvent pas être punitives pour les territoires ruraux.

Atelier Mobilité – actions proposées lors de la concertation

TABLE « TRANSPORT EN COMMUN »

ACTIONS STRUCTURANTES	ACTION DÉTAILLÉE (nouvelle* ou existante dans le plan d'actions régional)	PORTEUR DE L'ACTION	MOYENS NECESSAIRES
Développer l'offre de transports collectifs (TER, Autocars, Transports urbains)	Ajouter des trains (TER) sur le tronçon Embrun <> Veyns aux heures de pointe, pour permettre les trajets pendulaires	?	?
Adapter les infrastructures aux changements climatiques	Comment remettre en place le fret de marchandises sur le territoire		
Améliorer le parcours des usagers, la tarification, la billettique [communication]	Mieux communiquer sur les transports existants	Région	
	Mettre en évidence le Réseau Pouces	Collectivités territoriales	
	Améliorer les échanges entre les transporteurs, les usagers, les collectivités	- Autorités organisatrices - Transporteurs positionnés sur les AO de la Région	
Valoriser les projets et expérimentations vertueux portés par les territoires et les entreprises	Les véhicules d'entreprise peuvent être mis à la disposition du personnel si plusieurs personnes font le même trajet	Entreprises du territoire	
Améliorer l'intermodalité dans les Pôles d'Echanges Multimodaux	Ajouter des portes-vélos dans les transports en commun	Région, entreprises	
	- S'appuyer sur la ligne ferroviaire pour desservir toutes les vallées - Favoriser l'intermodalité dans les dessertes des vallées depuis la ligne ferroviaire		
Favoriser la circulation des véhicules à faibles émissions	Utiliser des biocarburants pour les transports ; créer des biocarburants produits avec les déchets du territoire		

Atelier Mobilité – actions proposées lors de la concertation

TABLE « NOUVEAUX MODES DE MOBILITES AUTOMOBILES »

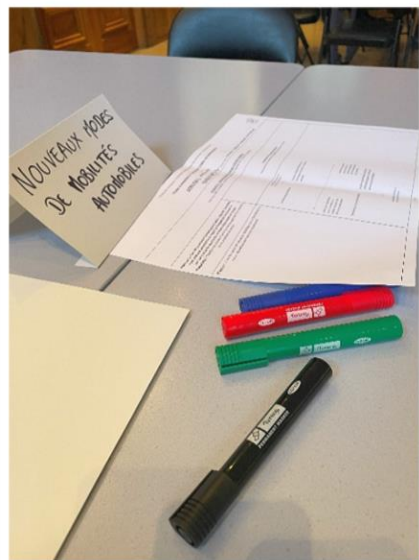
ACTIONS STRUCTURANTES	ACTION DÉTAILLÉE (nouvelle* ou existante dans le plan d'actions régional)	PORTEUR DE L'ACTION	MOYENS NECESSAIRES
Accélérer la pratique du covoiturage	• Application locale, simple d'utilisation, pour favoriser le co-voiturage et le réseau Pouce	• Département 05	• Mettre en place une communication large
Accélérer l'électrification des véhicules routiers légers	• Installer des bornes de recharge voitures et vélos pour atteindre un maillage du territoire plus important	• Territoire d'Energies • Collectivités (EPCI ayant pris la compétence mobilité)	• Financements • Adaptation du réseau électrique (transformateurs, etc.)
Convertir et adapter les voiries, faire évoluer la tarification	• Zones de dépassement à créer sur la route nationale	• Etat • Région	• Financement • Faisabilité dans le respect du ZAN
	• Revoir certaines interdictions de circulation (traversée d'un col interdit par ex) qui obligent à de très lourds détours (descente puis remontée complète de 2 vallées), impactants en termes d'émissions de GES	• Préfecture • Région • Collectivités	
Développer l'offre de transports collectifs (TER, Autocars, Transports urbains)	• Garantir la circulation des trains annoncés pour sécuriser les usagers du transport ferroviaire de passagers • Augmenter le nombre de trains (fréquence) pour améliorer la fluidité	• SNCF • Région	• Coordination et gouvernance
	• Revoir la cohérence entre les horaires de train et les horaires de cars pour garantir la complémentarité des offres disponibles sur le territoire	• Région • SNCF	• Coordination et gouvernance
	• Cohérence entre les différents schémas de mobilité des EPCI	• Région • EPCI	• Coordination et gouvernance
	• Lutter contre la perte des dessertes vers les grandes villes, sécuriser la desserte ferroviaire sur les grands axes tels que le train de nuit vers Paris pour éviter l'isolement de nos territoires	• SNCF • Région	• Volonté politique
Améliorer l'intermodalité dans les Pôles d'Echanges Multimodaux	• Remettre en place les solutions auto-train (voitures sur les trains) qui ont existées par le passé	• SNCF • Région	• Financement

Atelier Mobilité – actions proposées lors de la concertation

TABLE « MODALITES DOUCES »

ACTIONS STRUCTURANTES	ACTION DÉTAILLÉE (nouvelle* ou existante dans le plan d’actions régional)	PORTEUR DE L’ACTION	MOYENS NECESSAIRES
Accélérer la pratique du covoiturage	• Application Mobicoop	• Département 05 • EPCI	• Communication, animations événementielles
Développer des aménagements cyclables et des stationnements vélo de façon coordonnée	• Location de vélos électriques	• Briançon	• Financement
Développer des aménagements cyclables et des stationnements vélo de façon coordonnée	• Piste cyclable (de Upaix à la ZA de Sisteron Val du Durance)	• Département 05 • Commune (pour chemin communal) • Région (pour franchissement du canal)	• Financement, appels à projets • Passerelle canal de la Durance + RTE
Action structurante autre	• Plan de mobilité simplifiée	• CCSP (Embrun)	• Financement • Visibilité moyen terme • Technicité

De manière transversale à tous les projets évoqués, le territoire des Hautes Alpes présente des contraintes spécifiques : financières, climatiques, topographiques, géologiques, etc.



Atelier Mobilité





Atelier Tourisme

2



Atelier Tourisme

Dispositif et participants

- Une quinzaine de participants
- 3 sujets d'étude : **JO 2030, tourisme durant les 4 saisons, efficacité énergétique des activités touristiques**

Points d'attention et réflexions transverses exprimés par les participants

- Le sujet du tourisme a été décrit comme **multi-dimensionnel**, et croisant de nombreuses thématiques (logement, transport, alimentation, productions locales, etc.).
- Le sujet alimentation est malgré tout un peu moins ressorti.
- De façon générale, **les participants ont peu pris en main les activités structurantes identifiées**, jugées trop généralistes. Les débats ont souvent mené à entrer directement dans des échanges autour des actions concrètes et opérationnelles.
- Un des principaux sujets abordés dans le cadre de l'atelier a été la problématique en termes de **mobilité**. A l'heure actuelle, l'usage de la voiture individuelle est très important dans le département (liée notamment à la topographie du territoire). Cependant, il a été jugé nécessaire de **développer et faire connaître l'offre de transports du territoire, d'un bout à l'autre de la chaîne**, afin de favoriser la venue des touristes dans le territoire en transports en communs, ou de leur permettre de se déplacer uniquement en transports une fois arrivés sur le territoire.
- Le département est touristique et fortement fréquenté, en hiver comme en été. Lors des ateliers, il a pu être fait mention d'une "sur-fréquentation" du territoire, terme que ne souhaite pas retenir les représentants du Conseil régional, car jugé trop négatif vis-à-vis des flux touristiques.

Atelier Tourisme – actions sélectionnées lors de la concertation

SUJET « JO 2030 »

ACTIONS STRUCTURANTES	ACTION DÉTAILLÉE (nouvelle* ou existante dans le plan d'actions régional)	PORTEUR DE L'ACTION	MOYENS NECESSAIRES
• Soutien aux projets touristiques et événementiels exemplaires “bio régénérants” • Aide et accompagnement à la transformation des modèles des manifestations pour en faire des événements écoresponsables • Structuration, visibilité et facilitation des circuits courts dans le secteur touristique et événementiel	• Inscrire dans les marchés qui seront passés dans les réalisations des JO l’usage des ressources locales (semences, bois des Alpes, alimentation, etc.)	Collectivités	• Communication large
Accompagnement à la mobilité durable des publics en lien avec la programmation événementielle	• Remettre les infrastructures ferroviaires en l’état, et maintenir le train de nuit entre Paris et Briançon		
Aides à la rénovation énergétique et à la construction énergétique durable du parc touristique	• Monter un projet « Montagne de demain » qui serait un fond « JO » mis à disposition des territoires de montagne, alimenté par la défiscalisation d’entreprises (à la place d’obligations de compensation écologiques) et des particuliers, en échange d’une image positive de soutien à la montagne. Le fond pourrait être utilisé pour la réhabilitation des lits froids (priorité : jeunes, saisonniers, etc.)	Pôle de compétitivité « Avenir montagne » à créer	
	• Maintenir un cadre réglementaire et financier stable dans la réhabilitation des lits froids		

Atelier Tourisme – actions sélectionnées lors de la concertation

SUJET « Sobriété du tourisme »

ACTIONS STRUCTURANTES	ACTION DÉTAILLÉE (nouvelle* ou existante dans le plan d'actions régional)	PORTEUR DE L'ACTION	MOYENS NECESSAIRES
Mise en place d'une gestion optimisée et raisonnée des flux pour le tourisme	- Anticiper la massification du tourisme (été et hiver) et planifier son développement maîtrisé avec les collectivités (identifier des zones de maîtrise et des zones de développement), dont : - Conflits d'usage (tourisme vs. Agriculture) - Nouveaux publics (plus consommateurs) - Nuisances - Gestion foncière		- Schéma de développement touristique - Concertation avec les collectivités et les acteurs ? municipaux
Mise en place de voiries cyclables et d'infrastructures de stationnement pour vélos dans le cadre du schéma directeur vélo	Notamment en vallée du Buëch	Communes, EPCI	- Collectivités compétentes : départements - Moyens financiers - Foncier
Aides à l'acquisition de voitures électriques ou à l'installation de bornes de recharge privées complémentaires aux aides nationales	Utiliser les nouveaux schémas départementaux de recharge SDIRV pour aménager les points stratégiques et à recharge rapide		- Schéma existant à déployer / revoir avec ces deux objectifs - Compétence départements et syndicats
Structuration, visibilité et facilitation des circuits courts dans le secteur touristique et événementiel	Soutenir la filière brio pour assurer sa pérennité		Moyens essentiellement financiers

Atelier Tourisme – actions sélectionnées lors de la concertation

SUJET « Tourisme en 4 saisons »

ACTIONS STRUCTURANTES	ACTION DÉTAILLÉE (nouvelle* ou existante dans le plan d'actions régional)	PORTEUR DE L'ACTION	MOYENS NECESSAIRES
Développement de nouvelles offres de transports	Développer une offre de transports fiable et adaptée d'un bout à l'autre de la chaîne (intra-destination pour favoriser le rayonnement)	Région, TER Gap-Briançon	
Aides à la rénovation énergétique et à la construction énergétique durable du parc touristique	Encourager la sobriété énergétique des logements et des infrastructures touristiques (réseaux de chaleur)	Communes, syndicats, propriétaires, Etat	
	Proposer des offres d'hébergement en station de montagne à faire rayonner sur tout le territoire	Été	
Accompagnement à la réduction des effets du réchauffement climatique sur le tourisme et les événements	Ne pas abandonner le tourisme d'hiver (neige de culture, diversification) : sans dogmatisme, produire au plus juste, gérer les ressources humaines et les infrastructures		
Information et sensibilisation du grand public vers des pratiques plus sobres en eau	Éduquer / acculturer / sensibiliser les pratiquants au respect (économie d'eau, etc.)	CRT PNE	

Atelier Tourisme





Atelier Bâtiment



3

Atelier Bâtiment

Dispositif et participants

- Une dizaine de participants
- 2 sujets d'étude : **Tertiaire et Résidentiel**

Points d'attention et réflexions transverses exprimés par les participants

- Pour les secteurs résidentiel et tertiaire, la question de **l'articulation des financements publics** a été mise en avant : la demande d'un « guichet unique » revient souvent dans les premières idées, mais apparaît difficilement réalisable. D'autres propositions plus mesurées mais réalistes sont alors émises : un dossier administratif unique qui servirait aux différents financeurs, un comité des financeurs pour articuler les financements sur un même projet, ou encore des critères d'éligibilité identiques.
- Au niveau technique, **l'efficacité des pompes à chaleur en territoire de montagne** (à partir d'une certaine altitude) est beaucoup questionnée, et par conséquent le choix restreint pour décarboner le système de chauffage.
- Sur le volet résidentiel, la problématique est vue plus globalement que les seules résidences principales, au regard du nombre important de **résidences secondaires** sur le département et le phénomène de « lits froids » (ces logements touristiques sont vides la plupart du temps). **L'adaptation à la démographie** du territoire (population vieillissante) a également été évoquée.



Atelier Bâtiment – actions sélectionnées lors de la concertation

SUJET « TERTIAIRE »

ACTIONS STRUCTURANTES	ACTION DÉTAILLÉE (nouvelle* ou existante dans le plan d’actions régional)	PORTEUR DE L’ACTION	MOYENS NECESSAIRES
Renforcement de la planification locale pour la transition écologique du bâtiment	Réaliser des schémas directeurs des énergies par intercommunalités : connaissance des équipements pour les parcs publics tertiaires		
Soutien et accompagnement des filières professionnelles	Réaliser un contrat d’objectif signé par les financeurs (reste à charge)		
	Persévérer sur la formation des entrepreneurs existants et améliorer la formation des jeunes à l’adaptation aux spécificités du territoire		
Conseil et accompagnement des usagers et exploitants	Améliorer le dialogue avec les services de la DRAC dès les phases esquisses (engagement écrit)		
Aides financières pour la rénovation	Travailler avec la Banque des Territoires pour financer les petits projets		
	Créer un comité des financeurs		

Atelier Bâtiment – actions sélectionnées lors de la concertation

SUJET « RÉSIDENTIEL »

ACTIONS STRUCTURANTES	ACTION DÉTAILLÉE (nouvelle* ou existante dans le plan d'actions régional)	PORTEUR DE L'ACTION	MOYENS NECESSAIRES
Renforcement de la planification locale pour la transition écologique du bâtiment	• Renforcer le PDALHPE sur le lien entre les résidences principales et secondaires		
	• Définir une stratégie partagée pour le logement qui comprend un volet transition énergétique et écologique		
Travaux de rénovation	• Prendre en compte la démographie future (vieillesse) dans l'adaptation de l'habitat		
Développement des connaissances	• Créer un observatoire des coûts de construction et de rénovation (départementalisé)		
Soutien et accompagnement des filières professionnelles	• Proposer une formation initiale et animer l'écosystème des acteurs du bâtiment et de l'habitat		
	• Renforcer et structurer les guichets de l'habitat, notamment le lien avec les parcours résidentiel (personnes âgées et vulnérables)		
Conseil et accompagnement des usagers et exploitants	• Mettre en place un retour d'expérience sur la PAC en territoire de montagne (pouvant justifier des dérogations dans les règlements d'aides nationaux)		
Aides financières pour la rénovation	• Permettre des montages financiers innovants notamment dans les copropriétés mixtes public / privé		
	• Améliorer l'articulation des financements publics pour les opérations en centre ancien (investissement et accompagnement)		
Autre ?	• Revoir « l'interdiction de location » pour les logements les plus consommateurs d'énergie, avec un objectif unique à 2034 pour les E, F et G		